

**Les défaites de la
vie conduisent aux
grandes victoires.**

Max-Pol FOUCHET

n° 284

Mai 2015



la VOIX du FROU

SUR VOTRE AGENDA

- 08/05/2015 : commémoration au monument aux morts
- 14/06/2015 : Vide-greniers
- 21/06/2015 : Fête de la musique (place du Frou)

CHARTAINVILLIERS 28130 / 02.37.32.32.91



courriel : mairie.chartainvilliers@wanadoo.fr / site internet : www.chartainvilliers.fr

www.facebook.com/chartainvilliers



Elu en 2008, comme conseiller municipal, Jean-Claude LE BERRE avait choisi son domaine de prédilection : les travaux.

On lui doit notamment l'ouverture au cimetière, le parking de l'école et il avait participé aux aménagements autour de la salle polyvalente.

Tout le monde se souvient de sa joie de vivre et de son plaisir à toujours plaisanter.

Le 20 mars 2015, Jean-Claude nous a quitté après avoir lutté de longues années contre la maladie, tout en gardant son côté taquin. A sa femme et ses enfants nous présentons toutes nos sincères condoléances.

**VENDREDI 8 MAI 2015 - 10h30
70ÈME ANNIVERSAIRE DE LA FIN DE LA
GUERRE 39/45**

**CÉRÉMONIE AU MONUMENT AUX MORTS
Suivie du verre de l'amitié à la mairie.**

DIMANCHE 7 JUIN 2015

JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT À CHANGÉ



**DIMANCHE 14 JUIN 2015
VIDE -GRENIERS
DE CHARTAINVILLIERS
(place du Frou et rue de Gallardon)**

RENTRÉE SCOLAIRE 2015-2016

Les inscriptions des enfants nés en 2012 et début 2013 (selon les places disponibles) et des nouveaux élèves arrivants sur le R.P.I.,

auront lieu les **LUNDI 18 MAI ET MARDI 26 MAI** de 17h00 à 19h00

à l'école de SAINT-PIAT (bureau de Mme la Directrice)

Si ces dates ne conviennent pas : sur rendez-vous au 02-37-32-45-25

ATTENTION

Se munir des pièces justificatives suivantes :

- Fiche d'inscription pour l'école (de couleur bleue) à retirer en mairie
- Livret de famille
- Carnet de santé
- Dossier scolaire et certificat de radiation (pour les enfants déjà scolarisés dans une autre école, mais nouveaux sur le R.P.I.)



InterCommunalité



La Communauté de Communes des Terrasses et Vallées de Maintenon a réuni les commissions suivantes :

le 1^{er} avril – « Environnement » - Journée du 7 Juin : réunion avec les associations pour les besoins logistiques – peaufiner la journée et déterminer les lots pour la loterie et mises en place des structures gonflables pour les enfants.

le 20 avril – « Enfance Jeunesse et Logement » : le cabinet Codra a rendu son étude sur le Programme Local de l'Habitat (PLH) incluant les orientations et les objectifs de production en logements pour les 5 années à venir.

Pour l'Enfance Jeunesse : compte rendu sur le règlement intérieur de fonctionnement : les enjeux, les moyens humains, le respect des règles in-

cluant notamment les inscriptions et le niveau de responsabilité de chacun. Le règlement intérieur sera annexé à la demande d'inscription et devra être suivi.

le 23 avril – « Culture et Loisirs » : Journée du Patrimoine les 19 et 20 septembre. Un parcours est proposé pour le dimanche 20 septembre de 10 à 17 h. «Les Echappées à vélo en région Centre-Val de Loire. Les adeptes partiront du Gymnase Hélène Boucher/Pierres – Aqueduc de Maintenon – Atelier des Tisserands/Houx – Monument Hélène Boucher/Yermenonville – Le Menhir/Mévoisins – pause déjeuner au Jardin d'Illschwang/Saint-Piat – Lavoir de Soulaire – Musée archéologique de Changé pour retour au Gymnase H.Boucher. Un total de 21 kms à faire

Deux réunions communautaires ont eu lieu **les 9 et 16 avril**. Il a été voté :

le compte administratif et le compte de gestion 2014 pour les résultats suivants
en fonctionnement : 800 883, 31 €- en investissement : 361 978,20 €

ainsi que les budgets annexes

les taux restent inchangés pour la Communauté de Communes

le taux de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) à 19,50 %

le budget primitif principal 2015 et les budgets annexes

5 attributions de subvention :

- ☞ d'aides à l'emploi
- ☞ à l'office de tourisme
- ☞ au Club des Entrepreneurs
- ☞ à l'UCIAL pour un soutien de projets d'animation commerciale
- ☞ à la commune de Yermenonville pour l'organisation d'un concert

Le Syndicat Intercommunal pour le Traitement et la collecte des ordures ménagères (Sirmatcom) a réuni en Assemblée Générale ses délégués le **10 avril**.

Le compte administratif et le compte de gestion 2014 ont été votés comme suit :

en fonctionnement : 322 830, 51 € et en investissement : 450 567,97 €

Présentation et accord de l'Assemblée pour le budget primitif 2015 incluant l'affectation des résultats.

Acceptation du recours à deux emprunts : l'un sur 2 ans et l'autre sur 20 ans pour la construction de locaux, les derniers n'étant plus aux normes de sécurité.

Vote du taux applicable aux communes : 19,50 %

Une convention avec le Syndicat Départemental d'Energies (SDE) sera signé et la proposition d'adhérer à un groupement de commande acceptée. Cette possibilité permettra de bénéficier de taux préférentiels pour la fourniture de gaz.

Le **14 avril** le Syndicat Mixte d'Etude et de Programmation du canton (SMEP) a invité ses délégués pour voter les comptes administratifs et de gestion 2014.

En section fonctionnement - résultat cumulé : 203 881,94 €

En section investissement - résultat cumulé : 43 882,44 €

Affectation du résultat : ces résultats seront portés en excédent de fonctionnement et d'investissement pour les besoins de l'exercice

Le Syndicat des Gymnases a tenu son assemblée en date du **13 avril**. Les délégués ont voté le compte administratif et le compte de gestion 2014. Les résultats sont les suivants :

En fonctionnement : 64 388,54 € et en investissement : 122 263,09 €

Pour l'affectation des résultats le report reste identique.

Le montant de la participation des communes est inchangé

soit 222 € par collégien. La commune a 35 élèves au Collège.

Le budget primitif 2015 a été présenté et voté.

Le rapport d'activités a également été acté par les délégués. Il relate les travaux effectués durant l'année 2014.

Il est envisagé d'équiper ce gymnase en informatique. L'étude est en cours.

Commission des fêtes et animations de Chartainvilliers

Au cours de la réunion du 20 avril, les membres ont discuté de l'organisation des festivités 2015 :

- Cérémonie au monument aux morts : vendredi 8 mai à 10h30 suivie du verre de l'amitié à la mairie.
- Vide-greniers : dimanche 14 juin rue de Gallardon et Place du Frou.
- Fête de la musique : dimanche 21 juin de 15 h à 19 h, Place du Frou. Au programme rock, funk, musique celtique, country, etc

- 14 juillet : Comme l'an passé le feu d'artifice sera tiré le samedi 29 août (pour des raisons de sécurité : risque d'incendie des récoltes).

Le repas sera organisé Place du Frou. Animation musicale avec le groupe " la Beauce du rock".

- Repas des Carnutes : la date reste à définir (octobre-novembre). Repas organisé avec animation.
- Beaujolais nouveau : jeudi 19 novembre. Buffet dégustation à la salle polyvalente.
- Noël des Petits enfants et des anciens: samedi 5 décembre en compagnie du clown Roudoudou.

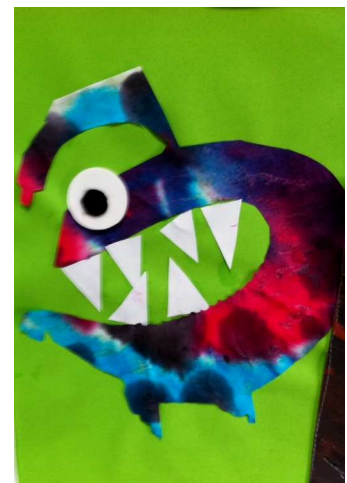


Le carnaval organisé par l'Amicale des Parents d'Elèves du R.P.I (avec le concours de la

municipalité) a été une réussite. Plus de 80 participants et la météo a été clémente jusqu'à la fin. Encore bravo aux parents et aux enfants, cette manifestation est d'ores et déjà à programmer pour l'an prochain.



L'exposition d'arts plastiques - MONSTREZ-VOUS !! a été un succès . Organisée par les enseignants et les élèves du RPI, cette exposition a permis de découvrir de « nouveaux talents ».



A VENIR**CINEMOBILE à Maintenon le 22 mai 2015**

18h00 **SHAUN QUI PEUT !**
16h00 ET 20h30 **LE DERNIER LOUP**

DÉPARTS

M. PUENTE Miguel	6bis, rue de la Mairie
MM. CABOS Laurent/MAILLARD Alexia	2A, rue de l'Avenir
MM. POILVÉ Richard	5, rue de la Mairie
Mme LAMBERT Nelly	16, rue du Puits
M. LE BOTLAN Kevin	18bis, rue Jean Moulin

ARRIVÉES

MM. GOUBET Laurent / virginie	23, rue de l'Avenir
MM. ISAMBERT	14, rue du Puits
MM. BRULAIRE Lionel	2, rue de la Mairie
Mme LAMBEL	6bis, rue de la Mairie
M. CHMILEWSKY/Mme RAVALET	2A, rue de l'Avenir
MM. PEDRON/Mme DUQUEYROIX	16, rue du Puits
Mme BONNET Laëticia	18bis, rue Jean Moulin

DÉCÈS

M. BRULAIRE Lionel	4 Février 2015
Mme MOUCHOT Heide	5 Février 2015
M. LE BERRE Jean-Claude	20 mars 2015

NAISSANCES

AMY Hugo	11 février à LE COUDRAY (28)
HATON Charly	18 mars 2015 à LE COUDRAY (28)

Journée portes ouvertes au centre de secours de Maintenon

le **samedi 30 mai**, avec une ouverture au public prévue de 14h à 18h.

Venez découvrir la présentation des engins de secours utilisés au quotidien par les sapeurs-pompiers, de nombreuses activités et démonstrations dynamiques seront proposées aux visiteurs tout l'après-midi.

Ce sera l'occasion de rencontrer les sapeurs-pompiers de notre secteur, afin d'échanger avec eux sur les raisons de leur engagement et sur leurs diverses missions.

Venez à la rencontre de ces hommes qui contribuent, tout au long de l'année, à la sécurité de nos personnes et de nos biens. Et pourquoi pas vous faire découvrir une nouvelle vocation.



Que cela peut-il être?

Tout simplement la « récolte » d'une semaine en lingettes, tampoax... et autres débris jetés dans les toilettes. Ces déchets sont ramassés chaque semaine par nos employés communaux au poste de relevage situé en bas de la rue Jean Moulin. Autant de ces déchets sont récoltés à la station d'épuration. Vous devez savoir que ces lingettes sont incompatibles avec les pompes, elles provoquent un blocage et une usure prématurée des pompes, et de ce fait, entraînent des frais de réparations et de renouvellement très onéreux. Aussi, nous vous demandons de ne plus jeter ces lingettes « dites biodégradables » dans vos WC ; elles doivent finir dans les ordures ménagères. Merci de veiller à respecter ces consignes, afin de ne pas voir vos factures d'eau « exploser ». De plus, pensez à nos employés, ce n'est pas très plaisant de manipuler cela.

Chartainvilliers est équipé d'un réseau d'assainissement pas de « tout à l'égout »! MERCI

Toute participation à un événement lié à la municipalité de Chartainvilliers suppose la cession de votre droit à l'image. Vous autorisez donc la mairie de Chartainvilliers à utiliser toute photographie, vidéo ou reportage de quelque nature que ce soit, concernant, l'éventuelle utilisation de ceux-ci sur la totalité des supports de communication (papier ou numérique) de la mairie de Chartainvilliers, et ce sans limitation de durée. Toute opposition devra être notifiée auprès de la Mairie de Chartainvilliers.